

Documentation B

**Justificatif des prestations fournies pour mères d'enfants
en situation de handicap**

Nom :

Prénom :

Adresse :

NPA/lieu :

Enfant(s) :

Durée :

Documentation concernant l'enfant

1. Brève description du stade de développement de l'enfant (physique, psychique, mental)
2. Défis déterminants relatifs à la situation
3. Soins
4. Manger/boire
5. Encouragement/éducation
6. Mobilisation (techniques)
7. Mesures médicales (traitements, etc.)
8. Moyens auxiliaires
9. Conditions cadres particulières (nationalité, religion, autres)
10. Collaboration avec les médecins
11. Collaboration avec l'éducation précoce spécialisée/ les thérapeutes
12. Collaboration avec l'assurance invalidité/ d'autres services
13. Collaboration avec les autorités scolaires/ le service psychologique scolaire/ les enseignant-e-s
14. Collaboration avec les autorités tutélaires
15. Tâches d'organisation
16. Tâches de gestion
17. Formations continues spécifiques
18. Autres

1. Brève description du stade de développement de l'enfant (physique, psychique, mental)

Date

2. Défis déterminants relatifs à la situation

Date

3. Soins

Actions	Recours à des moyens auxiliaires	Heure/ jour	

4. Manger/boire

Actions	Recours à des moyens auxiliaires	Heure/ jour	

5. Encouragement/éducation

Actions	Recours à des moyens auxiliaires	Heure/ jour	

6. Mobilisation (techniques)

Actions	Recours à des moyens auxiliaires	Heure/ jour	

7. Mesures médicales (traitements, etc.)

Actions	Recours à des moyens auxiliaires	Heure/ jour	

Vereinigung Cerebral Schweiz | Association Cerebral Suisse | Associazione Cerebral Svizzera

Zuchwilerstrasse 43 | Postfach 810 | 4501 Solothurn | T +41 32 622 22 21 | F +41 32 623 72 76

info@vereinigung-cerebral.ch | www.vereinigung-cerebral.ch | Postkonto 45-2955-3

In enger Zusammenarbeit mit unseren regionalen Vereinigungen und der Schweiz. Stiftung für das cerebral gelähmte Kind.
 En étroite collaboration avec nos associations régionales et la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral.
 In stretta collaborazione con le nostre associazioni regionali e la Fondazione svizzera per il bambino affetto da paralisi cerebrale.

8. Moyens auxiliaires

Actions	Recours à des moyens auxiliaires	Heure/ jour	

9. Conditions cadres particulières (nationalité, religion, autres)

Actions	Recours à des moyens auxiliaires	Heure/ jour	

10. Collaboration avec les médecins

Actions	Recours à des moyens auxiliaires	Heure/ jour	

11. Collaboration avec l'éducation précoce spécialisée/ les thérapeutes

Actions	Recours à des moyens auxiliaires	Heure/ jour	

12. Collaboration avec l'assurance invalidité/ d'autres services

Actions	Recours à des moyens auxiliaires	Heure/ jour	

13. Collaboration avec les autorités scolaires/ le service psychologique scolaire/ les enseignant-e-s

Actions	Recours à des moyens auxiliaires	Heure/ jour	

14. Collaboration avec les autorités tutélares

Actions	Recours à des moyens auxiliaires	Heure/ jour	

15. Tâches d'organisation

Actions	Recours à des moyens auxiliaires	Heure/ jour	

16. Tâches de gestion

Actions	Recours à des moyens auxiliaires	Heure/ jour	

17. Formations continues spécifiques

Certificats ou diplômes/ établissements de formation/ durée		

18. Autres
